



MUNICIPALITE
DE
L'ISLE

Demande d'abattage d'arbre(s)

Autorisation communale pour demande d'abattage d'arbre(s) selon art. 5 et suivants LPNMS, selon art. 15 et suivant RPLNMS et selon règlement communal de protection des arbres

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC : du.....au.....

Le dossier peut être consulté durant le délai de publication au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Propriétaire(s)

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____ N° _____

NPA, Localité _____

☎ _____ @ _____

Requérant/

Idem que propriétaire

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____ N° _____

NPA, Localité _____

☎ _____ @ _____

ARBRES

Situation, rue no _____ Motif de l'abattage demandé : _____

Essence(s) _____

Ø à 130 cm du sol : _____

No(s) parcelle(s) _____

No(s) ECA _____

Plantation(s) compensatoire(s) (position(s) à indiquer sur le plan de situation)

Essences prévues : _____

Taille _____

Délais de plantation _____

En cas de non compensation, une taxe oscillant entre CHF 50.- et CHF 2'000.- sera perçue, conformément à l'art. 6 du règlement communal sur la protection des arbres.

Date : _____

Signature : _____

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

- Formulaire de demande d'abattage
- Extrait de cadastre avec indication de l'emplacement du ou des arbres concernés ainsi que la ou les compensations prévues
- Photographie du ou des arbres concernés